

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.1333.2002.TREATIES-2 (Notification Dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)
GENÈVE, 30 SEPTEMBRE 1957

ACCEPTATION DES PROPOSITIONS DE CORRECTIONS DES AMENDMENTS
AUX ANNEXES A ET B, TEL QU'AMENDÉES¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.1025.2002.TREATIES-1 du 20 septembre 2002 concernant les propositions de corrections à apporter aux amendements aux annexes A et B, tel que remaniées, communique :

Au 19 décembre 2002, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général. En conséquence, les corrections sont réputées acceptées.

Le 20 décembre 2002

¹ Voir notification dépositaire C.N.1025.2002.TREATIES-1 du 20 septembre 2002 (Proposition de corrections des amendements aux Annexes A et B, tel qu'amendées)



Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. Veuillez noter que les annexes ne sont disponibles pour l'instant que sur support papier. Les versions imprimées des notifications dépositaires sont à la disposition des missions permanentes dans la salle NL-300.